

Extrait du registre des décisions

Bureau du 07 novembre 2024

n° 170-24

Objet : *RS - Approbation de l'avenant n° 3 au marché n° 220124 relatif aux travaux de réhabilitation du pont de la Trousse et de création de la continuité de la voie verte de la Leysse*

- date de convocation le 31 octobre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi sept novembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Bellevarde, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 35

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Arthur Boix-Neveu à Marcel Ferrari - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Serge Tichkiewitch - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Alain Thieffenat à Brigitte Bochaton

- conseillers excusés : 10

Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Corinne Charles - Eric Delhommeau - Christelle Favetta-Sieyes - Max Joly - Luc Meunier - Franck Morat - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 07 novembre 2024

délibération n° 170-24

objet **RS - Approbation de l'avenant n° 3 au marché n° 220124 relatif aux travaux de réhabilitation du pont de la Trousse et de création de la continuité de la voie verte de la Leysse**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, rappelle que par décision du 8 décembre 2022, le Bureau a attribué le marché relatif aux travaux de réhabilitation du pont de la Trousse et de création de la continuité de la voie verte de la Leysse au groupement Bianco et Cie / Spie Batignolles Blondet, pour un montant de 2 149 745,80 € HT.

Par décision du 9 novembre 2023, le Bureau a approuvé l'avenant n° 1 à ce marché, ayant pour objet d'acter le transfert de l'activité de Spie Batignolles Blondet à Spie Batignolles TP AURA et ainsi le transfert du marché au groupement Bianco et Cie / Spie Batignolles TP AURA.

Par décision du 30 mai 2024, le Bureau a approuvé l'avenant n° 2 à ce marché, ayant pour objet l'augmentation de son montant initial, le faisant passer de 2 149 745,80 € HT à 2 399 599,87 € HT.

Le présent avenant n° 3 a pour objet d'acter le transfert de l'activité de la société Bianco et Cie à la société Razel-Bec SAS à compter du 1^{er} octobre 2024, et ainsi le transfert du marché au groupement Razel-Bec SAS / Spie Batignolles TP AURA.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et leurs avenants,

Vu le marché n° 220124,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

Article 1 : d'approuver l'avenant n° 3 au marché n° 220124 relatif aux travaux de réhabilitation du pont de la Trousse et de création de la continuité de la voie verte de la Leysse,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **170-24**

Objet de l'acte :	RS - Approbation de l'avenant n° 3 au marché n° 220124 relatif aux travaux de réhabilitation du pont de la Trousse et de création de la continuité de la voie verte de la Leysse
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	07 novembre 2024
Annexe(s) :	Avenant 3 administratif Marché 220124

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20241107-lmc1H32401H1-DE
-----------------------------------	--

Identifiant unique de l'acte :	lmc1H32401H1
--------------------------------	--------------

Date de transmission en Préfecture :	14 novembre 2024
--------------------------------------	------------------

Date de réception en Préfecture :	14 novembre 2024
-----------------------------------	------------------

Date de publication sur le site internet:	jeudi 14 novembre 2024
---	------------------------